



## Assemblée générale

Distr. générale  
5 juin 2008  
Français  
Original : anglais

---

**Soixante-deuxième session  
Cinquième Commission**

Point 128 de l'ordre du jour

**Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009**

**Lettre datée du 5 juin 2008, adressée au Président  
de la Cinquième Commission par le Président  
de l'Assemblée générale**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information et examen par la Cinquième Commission, une lettre du Secrétaire général datée du 5 juin 2008 concernant la nécessité pour le Secrétariat d'engager des dépenses, d'ici au 31 décembre 2008, au titre des dépenses annexes afférentes au plan-cadre d'équipement et de la mise en place de progiciels d'entreprise à l'ONU (voir annexe).

*(Signé)* Srgjan **Kerim**



## Annexe

### **Lettre datée du 5 juin 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général**

Je souhaite attirer votre attention sur le fait que le Secrétariat doit engager des dépenses, d'ici au 31 décembre 2008, au titre des dépenses annexes afférentes au plan-cadre d'équipement et de la mise en place de progiciels d'entreprise à l'ONU. Par ailleurs, la création d'un centre de données à Long Island City (New York) est un élément essentiel de ces deux projets. Ces questions font l'objet des rapports publiés sous la cote A/62/799, A/62/510/Rev.1 et A/62/477.

Je sais que le programme de travail de la Cinquième Commission et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), nonobstant les rôles et responsabilités qui incombent à ces organes, ne permet pas actuellement un examen complet de ces rapports puisque la priorité doit être accordée à des questions urgentes relatives aux opérations de maintien de la paix. Cependant, je tiens à rappeler que les deux activités susmentionnées ayant trait au plan-cadre d'équipement et aux progiciels d'entreprise concernent des opérations en cours auxquelles l'Assemblée générale a déjà donné son accord de principe et dont le report porterait gravement préjudice à l'Organisation.

Les rapports susvisés ont pour objet de demander l'approbation des crédits nécessaires pour financer des activités qui seraient menées entre 2008 et 2013. Bien entendu, la Cinquième Commission doit disposer du temps nécessaire pour examiner minutieusement les propositions détaillées exposées dans les rapports, qui portent sur l'exercice biennal en cours ainsi que sur des exercices à venir. Comme toute interruption des activités entraînerait des coûts supplémentaires considérables et inutiles, je souhaite maintenir la dynamique en cours. Il faut pour cela que j'engage des dépenses limitées pour le reste de l'année 2008, en attendant que le CCQAB et la Cinquième Commission examinent l'intégralité des propositions à la partie principale de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

En conséquence, j'ai réexaminé les propositions afin de déterminer les ressources nécessaires dans l'immédiat pour poursuivre les opérations pendant les six ou sept mois à venir. L'analyse a révélé que les montants suivants seraient nécessaires : 9,5 millions de dollars au titre des dépenses annexes, 13,2 millions de dollars au titre du déménagement du centre de données à Long Island City et 10,4 millions de dollars au titre des progiciels d'entreprise. Il convient de noter que ces montants, soit 33,1 millions de dollars au total, ne représentent qu'une fraction des sommes prévues dans chacun des rapports soumis.

En ce qui concerne les dépenses annexes, l'Assemblée se souviendra qu'au paragraphe 43 de sa résolution 62/87, elle a prié le Secrétaire général de n'épargner aucun effort pour financer les dépenses annexes à l'aide du budget approuvé pour le plan-cadre d'équipement. Il serait illusoire d'espérer que les dépenses annexes seront entièrement financées à l'aide des crédits déjà affectés aux éléments de base du plan-cadre d'équipement. Toutefois, le solde de trésorerie du plan-cadre d'équipement s'élève actuellement à plus de 500 millions de dollars, tandis que le montant des ressources nécessaires au titre des dépenses annexes pour le reste de l'année 2008 est estimé à environ 9,5 millions de dollars.

En ce qui concerne le centre de données, un montant de 13,2 millions de dollars serait nécessaire pour qu'il soit réinstallé à Long Island City et rendu opérationnel dans les meilleurs délais. Si ces dépenses ne sont pas engagées sans délai, le plan-cadre d'équipement dans son ensemble pourrait être compromis. En effet, des progrès doivent être accomplis dans la conception, la construction et l'achat de certains équipements, toutes choses qui supposent des délais d'exécution considérables, si l'on veut que le centre de données évacue le bâtiment du Secrétariat d'ici à la mi-2009 au plus tard et que le calendrier du plan-cadre d'équipement soit respecté.

Compte tenu de ce qui précède, et en ayant à l'esprit que tout piétinement s'agissant des dépenses annexes ou du centre de données retarderait le projet de base du plan-cadre d'équipement (pour un coût de quelque 11,7 millions de dollars par mois), j'ai l'intention, sauf objection de l'Assemblée générale, d'engager des dépenses d'un montant maximum de 22,7 millions de dollars (soit 9,5 millions de dollars au titre des dépenses annexes et 13,2 millions de dollars au titre du centre de données) d'ici au 31 décembre 2008, en puisant dans le solde de trésorerie du compte du plan-cadre d'équipement. À cet égard, il convient de noter que le compte du plan-cadre d'équipement s'est vu créditer 30 millions de dollars sous forme d'intérêts. Les engagements prévisionnels relatifs aux dépenses annexes et au centre de données ne feraient aucunement obstacle à la réalisation des activités principales du plan-cadre d'équipement déjà prévues pour 2008. Toutefois, s'il s'avère impossible de financer ces dépenses à l'aide du budget de base du plan-cadre d'équipement, qui s'élève à 1,9 milliard de dollars, l'Assemblée générale devra approuver des crédits supplémentaires à cette fin.

En ce qui concerne les progiciels d'entreprise, le montant de 10,4 millions de dollars nécessaire pour assurer la continuité des opérations jusqu'au 31 décembre 2008 pourrait être financé à l'aide des ressources extrabudgétaires prévues dans le rapport (A/62/510/Rev.1, tableau 7), d'un montant de 65,7 millions de dollars. Compte tenu de ce qui précède, j'ai également l'intention de poursuivre, d'ici à la fin de 2008, les activités préparatoires relatives à la mise en place de progiciels de gestion à l'ONU, conformément aux accords de principes donnés par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/283.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document de l'Assemblée générale et de ménager le temps nécessaire à l'examen des questions qui y sont soulevées avant la clôture de la deuxième reprise de la soixante-deuxième session de la Cinquième Commission. Vous savez pouvoir compter sur le plein appui du Secrétariat pour tout ce qui concerne l'examen de la présente lettre.

Je recommande donc vivement que vous portiez le texte de la présente lettre à l'attention des membres de la Cinquième Commission et que vous priiez l'Assemblée générale d'en prendre note, étant entendu que le détail des ressources nécessaires au titre des progiciels d'entreprise et des dépenses annexes afférentes au plan-cadre d'équipement seront soumises à l'examen minutieux de l'Assemblée à sa soixante-troisième session et qu'aucune autre dépense supplémentaire pouvant avoir une incidence sur le budget ordinaire et le compte d'appui aux opérations de maintien de la paix ne saurait être engagée sans l'autorisation expresse de l'Assemblée.

(Signé) **Ban Ki-moon**